



## Assemblée générale du 21 mars 2010

Madame Marie-Pierre Cournot, présidente du Conseil presbytéral, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg.

Sur sa proposition, l'assemblée élit le modérateur, Monsieur Jean-Mathieu Hellich, puis le bureau de l'assemblée, Madame Chantal Escande et Monsieur François-Xavier Romanacce.

### I / APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

### II / RAPPORT MORAL et PROJET D'ÉGLISE

#### RAPPORT MORAL

La présidente de l'association, Marie-Pierre Cournot, donne lecture du rapport.

Ce rapport comprendra deux parties. Dans un premier temps je vais revenir sur quelques éléments marquants de notre vie ecclésiale en 2009. Dans la seconde, j'évoquerai les évolutions du Conseil presbytéral ainsi que toutes les personnes qui ont pris des engagements dans le fonctionnement de notre paroisse.

Ce rapport moral sera suivi par la présentation du nouveau Projet d'Église qui sera faite par Jean-Paul Morley et Francis Sykes.

#### 1. La vie ecclésiale en 2009

Deux événements de notre vie ecclésiale ont été particulièrement marquants dans cette année écoulée : le **lancement du culte du soir** en janvier 2009 et l'**emménagement permanent du culte du matin rue de Grenelle** en septembre.

**Le culte du soir** n'en est plus à sa période de rodage, il est clairement installé, il a su trouver son rythme et son public. L'affluence y est constante, indépendante de celle du matin, toujours en augmentation, 63 personnes en moyenne sur l'ensemble de l'année 2009 et frôlant la centaine début 2010.

Le public est varié, on y rencontre aussi bien des paroissiens fidèles que des personnes nouvelles. Celles-ci sont nombreuses et contribuent largement au rajeunissement du public du culte du soir. Régulièrement maintenant, des personnes, arrivées dans la paroisse par le culte du soir demandent à devenir membre, plusieurs ont souhaité une liturgie d'accueil et certaines sont déjà très impliquées dans notre vie paroissiale.

Ce culte du soir, qui reste un solide culte réformé grâce à nos pasteurs, est une belle réussite de l'année 2009 et un grand pas sur le chemin de notre projet d'Église dont nous vous parlerons dans quelques instants.



Pour ce qui est du **culte du matin**, son installation rue de Grenelle débutée en septembre 2008 et systématisée en septembre 2009 ne s'est pas fait sans quelques péripéties !

La première, encore présente à l'esprit de tous, est certainement les problèmes de chauffage rencontrés pendant l'hiver 2008-2009. Heureusement, grâce à un chauffagiste que nous avons engagé, nous avons pu identifier plusieurs malfaçons dans le chantier conduit par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques mandaté par la Ville de Paris. Nous avons obtenu réparation, sans coût pour nous. Grâce à ces travaux nous avons gagné au moins 2 degrés. Nous avons gagné aussi en confort et en chaleur en posant des grooms et des calfeutrages sur les portes. Cela nous a permis de passer un hiver bien différent du précédent, heureusement, avec une température moyenne au cours des cultes d'environ 16 degrés. La commission travaux avec Martine Hillion assistée entre autre de l'efficace *Maîtresse de Maison* qu'est Edith Hellich continue à chercher des solutions pour améliorer les choses en la matière, mais il est très probable que les futurs gains de chaleur soient désormais modestes. Vous l'avez compris, il ne s'agit nullement d'un problème financier mais de questions techniques puisque le système de chauffage installé par la Ville de Paris a pour objectif d'atteindre une température moyenne de 14 degrés.

Cette installation du culte du matin au temple de Pentemont s'est accompagnée du lancement, en janvier 2009, des **cultes de rassemblement**, le deuxième dimanche du mois. Ce sont des cultes destinés en priorité aux personnes qui ne viennent pas très régulièrement : elles peuvent venir ce dimanche-là en étant plus sûres de retrouver leurs amis. Au début du culte quelques mots sont souvent adressés aux enfants pour que tous sachent qu'ils ont également leur place au culte même s'ils vont ensuite dans leurs activités, école biblique ou jardin biblique. Les activités de garderie et de jardin biblique pendant le culte du matin ont d'ailleurs retrouvé un nouveau souffle cette année.

L'effectif aux cultes du matin suit des variations importantes essentiellement liées à la nature des cultes. En effet certains cultes de rassemblement et a fortiori les cultes parents-enfants ont permis de remplir les 250 places du rez-de-chaussée de la nef et parfois même de déborder un peu dans les tribunes.

Au total, comme cela vous a été détaillé en première partie d'Assemblée Générale, nous observons en 2009, en cumulant les deux cultes, une augmentation de la fréquentation d'environ 15% par rapport à 2008. C'est un phénomène unique ou presque dans les paroisses réformées de région parisienne et nous pouvons nous en féliciter, très clairement.

Ainsi aujourd'hui plusieurs nouveaux paroissiens, membres de l'association, qui n'étaient pas inscrits l'année dernière sont avec nous pour cette assemblée générale. Qu'ils soient les bienvenus.

Je ne pourrais pas parler des cultes sans aborder la question de **l'organisation de la Sainte-Cène** et de la distribution du vin dans des gobelets qui a été mise en place en septembre devant les interrogations nombreuses qui se faisaient sur l'épidémie annoncée.

Je rappelle ici que la mise en place des gobelets n'a jamais eu pour but de résoudre des problèmes bactériologiques ou microbiologiques dont personne ne sait s'ils se posent ou pas lors de la communion dans la même coupe, qu'elle soit d'ailleurs en argent ou pas et la plupart des nôtres ne le sont pas. Le seul but était de permettre à chacun d'être disponible pour accueillir le vin de la Cène dans la confiance, sans se poser de questions.

Maintenant que l'épidémie est derrière nous, du moins pour cette année et pour cette épidémie, se pose la question de la poursuite ou non de l'utilisation des gobelets. Je rajoute que ce n'est pas du tout un problème financier puisque l'investissement des plateaux ayant été fait, les gobelets nous coûtent de l'ordre de 200 euros par an et que ceci est en partie compensé par le vin qui n'est plus gâché. Le conseil n'a pas encore tranché et poursuit sa réflexion. Diverses propositions sont à l'étude, y compris d'utiliser des coupes le matin et des gobelets le soir. Mais rien n'est décidé pour l'heure.

Un mot au sujet des **repas qui suivent les cultes**. Même si ce sont des activités qui relèvent au sens strict de notre association d'entraide, il s'agit-là d'un prolongement du culte qui permet de se retrouver... mais surtout d'accueillir. Les dîners après le culte du soir sont un grand succès. Ils accueillent une proportion importante des personnes présentes au culte, régulièrement jusqu'à la moitié. La formule buffet plaît manifestement, elle rend le repas plus souple, plus simple et laisse plus de liberté pour circuler et nouer des liens.



Le déjeuner après le culte du matin suit d'importantes variations d'affluence, ce qui complique assurément la tâche des organisateurs et cuisiniers. Globalement pour le déjeuner, le nombre de convives suit la pente descendante qu'il avait déjà été largement entamée depuis au moins un an lorsque les cultes étaient encore rue Madame et cela souciait déjà beaucoup le Conseil presbytéral précédent.

Une réflexion conjointe entre ELP et le Conseil presbytéral a abouti à la diminution du prix proposé pour le déjeuner de 8 à 5 euros. Un prix de soutien de 8 euros ou plus est suggéré pour ceux qui le souhaitent et moins évidemment pour certains. Le dîner quant à lui a toujours été à 5 euros, là aussi ajustable en fonction des possibilités de chacun, dans un sens ou dans l'autre bien sûr. Par ailleurs nous réfléchissons à l'insonorisation de la salle à manger rue de Grenelle pour la rendre plus conviviale. Nous espérons vivement que ces mesures permettront de redynamiser les déjeuners.

Le conseil presbytéral ne perd pas de vue que des améliorations sont encore et toujours possibles pour les cultes. L'accueil des familles va rester un objectif principal du culte du matin. Il s'agit que tous se sentent attendus, des arrière-grands-parents aux enfants en passant par les oncles, les tantes, les cousins, les parrains et marraines et les amis, toutes composantes primordiales d'une famille.

La communication autour des cultes de rassemblement s'est diluée dans le courant de l'année 2009, de même que l'affluence à ces cultes, et cette communication nécessite sérieusement d'être remise à neuf !

Par ailleurs, nous avançons certainement sur la voie des ajustements à trouver en ce qui concerne la musique rue de Grenelle. Il nous faut trouver la bonne adéquation entre cet orgue parfois perçu comme un peu envahissant, tant sur le plan architectural qu'acoustique, et le souhait des paroissiens de se sentir de vrais acteurs du culte, de s'entendre chanter et d'entendre leurs voisins !

En dehors des cultes, d'autres événements importants de notre vie ecclésiale méritent que l'on s'y arrête quelques instants. L'année 2009 a vu le **lancement de deux nouvelles activités** : le groupe Oméga et le groupe des 30-45.

Le groupe Oméga propose des cycles de trois mois à raison de 2 rencontres par mois pour creuser et décortiquer la foi, pour venir avec ses propres questions et repartir avec d'autres. En 2009 le groupe Oméga s'est attaqué à la prédestination de Calvin et pour 2010, le cycle qui se termine s'est frotté aux 6 principes fondamentaux de la foi protestante.

Le lancement du groupe des 30-45, à l'initiative de Constance et Simon Wiblé, s'est fait en octobre 2009. Il s'agit de susciter une dynamique qui donne envie de se retrouver dans les activités ecclésiales, et en premier lieu au culte. Les dîners trimestriels qui regroupent plus de 30 personnes, dont j'ai entendu dire qu'ils étaient particulièrement sympathiques, ont déjà permis de croiser aux cultes des jeunes couples heureux de pouvoir s'y retrouver.

Et, je citerai aussi le Ciné rencontre Pentelux et le groupe B comme Bible qui ont débuté pour être exact fin 2008 mais ont pris leur essor en 2009.

Bien entendu, nous ne pouvons pas parler ici de toutes les **autres activités** de notre paroisse. Pourtant ce n'est pas l'envie qui me manquerait de vous dire quelques mots admiratifs sur la chorale, ses concerts et ses voyages, sur le parcours alpha millésime 2009 et sur bien d'autres encore. Je vous renvoie pour cela au rapport d'activité que vous avez entre les mains ainsi qu'aux lettres de Pentemont-Luxembourg (et je pense en particulier à la dernière en ce qui concerne la chorale).

Quelques informations sur la **sécurisation de nos immeubles**. Nous espérons bien sûr que leur mise en conformité selon les normes en vigueur pour les établissements recevant du public ne sera pas un frein trop important, ou une charge trop lourde, à la poursuite et au déploiement de nos activités. Pour l'immeuble de la rue Madame, nous avons dégagé énormément d'énergie et d'argent en 2009 pour satisfaire aux exigences de la préfecture de Police. Il reste à en dépenser en 2010 et peut-être même en 2011. Le dossier n'est pas encore clos mais nous avons bon espoir que nos arguments seront entendus par nos interlocuteurs. Nous ne relâchons pas nos efforts en ce sens.

Je vais également dire un mot, même si c'est brièvement puisque nous sommes en pleine discussion un peu « délicate », concernant notre vive inquiétude sur la possibilité d'utiliser les salles en étage du bâtiment central du temple de Pentemont. Aussi surprenant que cela puisse paraître, tous les importants travaux pour en faire une



superbe salle, je veux parler ici de la salle Luther, ont été réalisés et payés par la Ville de Paris sans que cette salle puisse être utilisée comme *salle de réunion*. Probablement, juste pour la visite ! Visite malcommode puisqu'un autre de nos projets, pour lequel nous avons un très généreux donateur, la construction d'un ascenseur, n'a pu aboutir du fait des obstacles mis par les Monuments Historiques.

## 2. Conseil presbytéral et responsabilités dans la paroisse

Vous vous rappelez qu'à l'issue des élections de l'Assemblée générale de 2008, le Conseil presbytéral était composé de 15 conseillers, plus les deux pasteurs ainsi que le président de l'entraide en invité permanent. Il est très vite apparu que fonctionner à 18 était difficile et très lourd.

A la rentrée de septembre, Béatrice Clerc-Dejour a choisi de se consacrer exclusivement à sa double responsabilité d'accueil des nouveaux et d'organisation des repas du soir en se retirant du Conseil presbytéral. Béatrice est déjà bien occupée avec ces deux tâches dont elle s'acquitte avec une efficacité et une fidélité que je salue.

Pour sa part, Nicolas Chainé achève bientôt son master de théologie, et ses études ne requièrent plus une présence constante à Paris. Nicolas a donc choisi de se retirer du Conseil presbytéral pour pouvoir partager, avec Catherine son épouse, l'essentiel de leur temps entre les Cévennes et la Normandie. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie de théologien et savons tous bien qu'ils restent tous deux très attachés à cette paroisse et à ses membres.

Danielle Philippe qui avait rejoint le Conseil presbytéral pour seconder Martine Hillion à la commission travaux, a souhaité se retirer du Conseil, trop absorbée par ses occupations extérieures à la paroisse. Nous l'assurons de nos amitiés très fraternelles.

Je termine cette deuxième partie par une liste fort sympathique et fort longue qui témoigne bien de l'important élan d'espérance qui mûrit dans cette communauté. Il s'agit des paroissiens qui ont pris en 2009 des responsabilités dans la vie de notre paroisse. Soit pour remplacer une personne appelée à un autre service au sein de notre Église, soit pour répondre à la création d'une nouvelle mission suite au redéploiement de nos cultes du matin et du soir.

- L'organisation de l'accueil aux cultes est assurée par Françoise de Cocatrix pour la rue de Grenelle et par Aude Pommier pour la rue Madame.
- C'est à Pénélope Karydis et à Béatrice Clerc-Dejour que nous devons la coordination des repas après les cultes.
- Edith Hellich est devenue la maîtresse de maison de la rue de Grenelle et tout récemment Claire Camincher celle de la rue Madame.
- Le covoiturage sur l'axe Grenelle-Madame, dans les deux sens, est du ressort de Claude Faivre.
- L'école biblique des grands est aux mains de Philippe Bujon.
- Cécile Henry nous permet d'offrir tous les dimanches une garderie pendant le culte rue de Grenelle.
- Claire List a pris la responsabilité du Groupe Fête et Katia Margerie celle du Ciné rencontre.
- Annette Preyer a bien voulu se charger de l'organisation du Groupe B comme Bible.
- Jean-Michel Ulmann assure depuis le dernier numéro la conception de la Lettre de Pentemont-Luxembourg.
- Le parcours Alpha s'est trouvé une coresponsable pour seconder Jean Herr, en la personne de Dorothee Gallois-Cochet.
- La complexe tâche de gérer les conventions de mise à disposition des salles pour nos utilisateurs réguliers est confiée à Alfred Sieffer-Gaillardin.
- Et nous avons accueilli avec joie en 2009 deux nouveaux prédicateurs laïcs, Etienne Rufenacht et Taka Muller.
- Et pour terminer, il y a eu du mouvement dans les responsables de nos groupes scouts : Mathilde Hottelart a pris la responsabilité de la meute de louveteaux, Lucie Deruette puis Floraine Zuberbulher celle des éclaireurs et Simon Debû-Carbonnier anime la branche aînée.



Je n'ai cité ici que les fonctions qui ont fait l'objet d'une nouveauté ou d'un changement en 2009 et je vous remercie d'accepter mes excuses si j'ai oublié quelqu'un dans cette importante liste. Bien sûr, bien d'autres personnes ont des responsabilités importantes, voire indispensables, dans notre paroisse. J'ai compté plus de 50 personnes différentes sur la liste de responsables d'activités. Sans parler des personnes qui assument plusieurs tâches ! Cette liste de responsables s'enrichit régulièrement de nouveaux noms, en même temps que d'autres s'en vont ou changent de responsabilité. C'est le signe d'une paroisse dynamique.

Tous sont inclus dans les remerciements chaleureux et enthousiastes que je leur adresse, en mon nom, au nom du Conseil presbytéral et au nom de la paroisse. Toutes et tous témoignent, ou ont témoigné, d'une grande fidélité au service de cette paroisse, parfois pendant de très nombreuses années.

Je m'arrête un instant pour saluer spécifiquement les membres du Conseil presbytéral dont la tâche se complexifie et demande un investissement de plus en plus important.

## **PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉGLISE**

Nous passons maintenant au point certainement le plus important puisqu'il concerne notre devenir, notre futur. Il s'agit du Projet d'Église, écrit par l'ensemble du Conseil presbytéral.

Le texte complet du Projet d'Église vous sera envoyé dans la prochaine lettre de Pentemont-Luxembourg, après avoir été enrichi des propositions et débats qui pourraient se faire tout à l'heure.

Je laisse à Francis Sykes la joie de vous présenter notre Projet d'Église après que Jean-Paul Morley nous aura rappelé pourquoi et comment nous avons fait.

C'est dès sa prise de fonction, en mars 2009, que le nouveau Conseil a ressenti la nécessité de mettre sur papier le projet de paroisse qui nous avait motivés les trois années précédentes, afin de mieux l'explicitier et de vérifier où nous en sommes. C'est ainsi que nous avons imaginé ce beau bateau, de pêche évidemment, modeste mais solide et aux nombreuses voiles, affiché dès septembre dernier. Il représentait l'aboutissement de 3 années de décisions importantes et de changements intenses parfois un peu bousculant, vous le savez.

C'était une façon pour le Conseil de faire le point, de se poser avant de repartir vers d'autres projets... d'église.

Mais qu'est ce qu'un Projet d'Église ?

C'est un peu comme une boussole pour la communauté, pour son Conseil et son Bureau, une direction ; mais aussi un appel à la mobilisation pour l'ensemble des paroissiens, dans cette direction.

Une nouvelle réflexion a été initiée lors de la retraite annuelle du Conseil presbytéral en septembre 2009, et s'est poursuivie depuis tout au long des Conseils presbytéraux. Finalement, comme écrire un texte à 18 est chose difficile, quelques conseillers se sont vu confier la tâche de trier, mettre en forme et rédiger les idées qui étaient sorties de tous les échanges précédents. Ce petit groupe était constitué de Jean Herr, Taka Matsukuma-Muller, Philippe Oliveiro, Denis Verrey, François Schlumberger et naturellement les deux pasteurs. Il a régulièrement informé le Conseil et pris en compte ses orientations.

Né donc d'un travail collectif, ce projet d'Église dessine les objectifs que va se donner la communauté pour les années à venir, et cherche les meilleurs moyens et les vraies priorités pour avancer, afin de servir toujours mieux l'Évangile de Jésus-Christ, notre raison d'être en tant qu'Église.

Sur cette voie, notre bateau a déjà fait un grand bout de chemin ! Alors nous retendons ses voiles et vérifions son cap, pour continuer l'aventure de l'Église – une Église qui croît en nombre, en engagement et en foi, prête à embarquer et nourrir de nombreux nouveaux passagers.

Ce projet d'Église que nous proposons aujourd'hui se décline en trois points :

- d'abord un mot d'ordre ;
- ensuite un texte qui reprend et décrit en trois axes tout ce qui se fait dans la paroisse, ce qui nous amènera à nous poser deux questions ;
- et pour conclure, les cinq thèmes majeurs ou priorités sur lesquels s'appuiera notre vie ecclésiale dans les années à venir.



Tout d'abord donc, **notre mot d'ordre** : « *Accueillants, pour une église qui grandit en nombre et en foi* ».

Pour une Église accueillante qui croisse en nombre et en foi, sachons entendre les rêves, exprimés ou non, des différentes composantes de notre communauté, discerner les exigences d'une Église qui se veut vivante, regrouper et coordonner nos projets autour de thèmes visibles et clairs, et définir nos priorités pour leur donner plus de vigueur et d'ampleur.

Ensuite vient un texte qui reprend selon **trois déclinaisons du verbe « accueillir »** ainsi que **tout ce qui se fait dans la paroisse**, et y rajoute **quelques nouveautés** :

- **Premièrement, Accueillir le « Tout Autre ».**

*Dieu est le maître de la moisson, c'est à Lui que nous voulons donner la première place.*

Les activités de notre Église à cultiver et à développer de manière innovante sont avant tout les cultes pour qu'ils soient un temps joyeux et percutant d'annonce de la Parole et de prière.

Il nous faut aussi poursuivre l'enseignement pour les enfants et les adultes, les réunions théologiques et de partage biblique, les voyages-pèlerinages, les conférences de l'Auditoire.

Et tout cela ne pourra aboutir qu'en confiant ensemble toutes nos activités et nos projets dans la prière.

Vous voyez sur cette projection toutes les activités que je viens de citer entourant le premier axe de notre projet « Accueillir le Tout Autre ». Vous remarquez qu'une de ces activités est marquée de couleur, ici le rose. Il y en aura d'autres dans les diapositives suivantes et nous y reviendrons à la fin.

- **Deuxièmement, Nous accueillir les uns les autres.**

*Là où deux ou trois sont réunis en son nom, le Christ est présent. Un chrétien isolé est souvent un chrétien moins fort et moins heureux.*

Les activités de notre Église, à cultiver et à développer, sont des occasions de partage qui permettent d'aller plus loin que des contacts rapides et trop superficiels, qui permettent aux membres de partager plus et mieux leurs joies et leurs peines, leurs succès et leurs difficultés, leur foi et leurs doutes.

C'est le cas, par exemple, dans des activités telles que les parcours Alpha ou Bêta, des Journées de vente et d'amitié où une confiance réciproque peut naître et se développer.

Mais les jeunes générations sont trop peu présentes. Pour les capter ou les reconquérir il faut renforcer les activités spécifiques. Par exemple pour les 16 – 25 ans : post-KT, parcours Alpha pour les jeunes, camps, DjEEP, etc.;

Et pour les 30-45 ans : Latitude 106, groupes Fête, le groupe '30-45', etc.

Une lettre d'information régulière, adressée par courriel, permettrait de conforter ce lien fraternel.

Il convient aussi d'impliquer et de solliciter les uns et les autres pour qu'ils deviennent acteurs du projet de la paroisse. Que la chorale, l'encadrement du scoutisme, la DjEEP, le ciné-club, les parents d'école biblique, les clubs et cercle de lecture ou d'amitié se mobilisent pour les cultes du soir et de rassemblement le matin, les repas post-cultes, les dîners tournants, etc.

- **Troisièmement, Accueillir l'autre.**

*Venez et voyez.*

Il s'agit bien sûr et d'abord d'accueillir et accompagner les nouveaux, et notamment les jeunes, qui viennent à une réunion ou à un culte, pour qu'ils s'y sentent bien et aient envie de revenir. Mais il faut aussi sortir de nos murs, aller à leur rencontre pour les inviter à se joindre à notre communauté.

En améliorant l'accueil physique rue Madame pour nous donner plus de chances d'établir le contact avec les personnes qui ne font que passer ; en valorisant le Temple de la rue de Grenelle par des animations en semaine pour reprendre notre place dans le quartier ; en rénovant le site internet et en utilisant les moyens de communication modernes pour faire connaître nos activités à l'extérieur et susciter l'envie de venir ; en poursuivant avec leur style propre les cultes du soir pour, en particulier, attirer les jeunes générations ; en misant sur les contacts personnels de chaque membre pour témoigner et inviter à venir à un culte découverte, à un parcours Alpha, à une activité de l'Église adaptée aux nouveaux.

Accueillir l'autre, c'est aussi en être solidaire et savoir aller à la rencontre de ceux qui traversent des difficultés, en encourageant et soutenant ceux d'entre nous qui se sont engagés avec le groupe des visiteurs, la Cimade ou les repas du CASP.



Voilà nos activités actuelles et futures déclinées en trois axes autour de l'accueil.

De là sont nées **deux questions** :

- **Comment devenir plus efficace dans notre organisation ?**  
Pour avancer dans cette direction, il est nécessaire de mieux coordonner et relier nos très nombreuses activités, afin de se mobiliser sur des actions claires et fédératrices. Comme cela vous a été dit avant le culte, il va falloir en particulier renforcer et professionnaliser l'équipe permanente, et parallèlement envisager en plus de notre secrétariat existant une part de secrétariat bénévole, pour être capables de mettre en œuvre nos objectifs en matière d'accueil et de logistique par exemple, et d'assumer nos obligations en matière administrative et financière notamment.
- **Que pouvons-nous faire ?**  
Chacun à notre place, individuellement, ou mieux encore, en liaison avec les paroissiens qui nous sont proches, demandons-nous comment être plus accueillants, personnellement et surtout ensemble, au sein de nos activités présentes ou à venir.  
Ainsi, les groupes et activités, mieux coordonnés, éventuellement rassemblés, pourront connaître un nouvel élan afin d'enclencher un renouveau de croissance en nombre et en foi.

Pour conclure, voici les **cinq thèmes majeurs et prioritaires**, autour desquels le Projet d'Église est bâti, ceux que vous avez vu, en couleur, lors du déroulé de cette présentation : priorités qui représentent l'essentiel de l'investissement futur de la paroisse, en temps, en argent et en énergie :

1. **Cultes joyeux et percutants**
2. **Mieux communiquer vers l'extérieur, avec un site web rénové**
3. **Compléter l'équipe permanente et développer le bénévolat (accueil et secrétariat)**
4. **Lancer une animation en semaine au temple de Pentemont**
5. **Renforcer le suivi des nouveaux et l'attention aux jeunes**

Nous tendrons ainsi ensemble, avec l'aide du Seigneur, vers l'Église de nos rêves :

Une Église rayonnante, jeune et joyeuse, annonçant la Parole et ouvrant des voies pour répondre aux questions de la vie, avec une vie communautaire fraternelle, étant tous acteurs et chacun ayant sa place.

Voilà le Projet d'Église que nous vous proposons.



### III / RAPPORT FINANCIER : COMPTES 2009

Le Trésorier, François Schlumberger, rappelle que c'est le quatrième exercice clos de la nouvelle association Pentemont-Luxembourg et que les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions légales et réglementaires imposées aux associations culturelles entrant dans le champ d'application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006 (plus de 153.000 € de dons reçus en 2006 donnant droit à un avantage fiscal).

Aucune modification de périmètre n'est à signaler.

Avec 363 foyers donateurs, à nouveau en baisse par rapport à l'année précédente (383), mais avec un pourcentage de diminution plus faible en 2009 par rapport à 2008, qu'en 2008 par rapport à 2007, l'année 2009 a vu à nouveau les foyers contributeurs assez fortement renouvelés puisque 111 d'entre eux qui avaient donné en 2008 n'ont pas réitéré leur don en 2009 et 65 nouveaux sont apparus.

Pour la quatrième année consécutive ces importants mouvements ont fait l'objet d'une analyse précise après envoi d'un courrier à mi-janvier à 59 paroissiens ayant contribué en 2008 n'ayant pas donné en 2009 et n'ayant pas spontanément « signalé » leur départ de la paroisse en cours d'année (52 étant dans ce dernier cas).

Le même courrier a été également adressé aux 290 paroissiens n'ayant pas donné depuis au moins deux ans.

Au cumul des deux courriers, 92 foyers ont répondu (plus de 26%). Trente trois ont demandé à être rayés des fichiers (et ont donc été mis en « Archives »), et 27 ont accompagné leur réponse d'un chèque de contribution, bien sûr enregistré en 2010.

Si l'on intègre donc ces 27 contributeurs aux 363 foyers donateurs, le nombre total de donateurs *au titre* de 2009 est même légèrement supérieur à ceux de 2008 (383).

Par ailleurs, l'autre bonne nouvelle en matière du nombre futur de contributeurs est la participation aux cultes. En effet la progression porteuse d'espoir de 10 à 15% entre 2008 et 2009 doit être soulignée.

#### **A. COMPTE DE RÉSULTAT**

##### **Recettes & produits :**

L'exercice 2009 a connu, pour la première fois depuis de nombreuses années, une baisse qui reste relativement modérée, des contributions ordinaires des paroissiens reçues à 316.370 € contre 330.750 en 2008. Y compris les contributions reçues début 2010 au titre de 2009 (6.925 €, voir explications ci-dessus) le montant 2009 se serait élevé à 323.295 €, très proche du montant de 2008.

Outre l'environnement économique général, cette année a connu trois phénomènes importants qu'ont été :

- Le début du plein fonctionnement de la nouvelle équipe pastorale (Jean-Paul Morley et Simon Wiblé)
- La mise en œuvre du culte du soir, rue Madame, et la systématisation des cultes du matin rue de Grenelle
- La mise en œuvre d'un Projet d'Église, qui sera complété et prolongé en 2010

Ces trois phénomènes expliquent la baisse du nombre de paroissiens et des contributions, tous changements étant générateurs, à court terme pour quelques paroissiens, de frustrations, d'éloignement provisoire, voire de rupture. Cependant, un élément tout à fait positif est la nouvelle progression de la contribution moyenne à près de 872 €.

Par ailleurs, les collectes dominicales ont très fortement progressé (de plus de 25%) à 41.139 €. La croissance effective, à périmètre constant, est plus de l'ordre 8 à 12%. Elle est le reflet de la croissance du nombre de participants aux cultes mentionnée précédemment.

Les dons après cérémonies nominatifs (11.180 €) et anonymes (3.430 €) sont en baisse de l'ordre de 25%, ceci étant plus fruit d'une diminution du don moyen que du nombre de cérémonies (stable à 33).

Les recettes immobilières à 104.417 € sont aussi élevées qu'en 2008 (+ 0,1%) Représentant plus de 22% des recettes paroissiales (hors dons extraordinaires ou exceptionnels), le Trésorier cède la parole à Alfred Siefer-



Gallardin, responsable de la mise à disposition et exploitation des locaux pour qu'il en détaille la nature. Elles se répartissent en remboursement de frais (68.036 €, +7,8%), location d'appartement (10.261 €, +2,94%) et de salles (26.120 €, -12%).

De la même façon, la *Journée d'Église* a rapporté 10.652 €, au même niveau que l'année précédente (10.725 €).

En matière de dons **extraordinaires ou exceptionnels**, on notera des encaissements 2009 pour 90.130 € :

- 40.000 € en provenance du Ministère de la culture et de la communication, grâce à la demande formulée par la députée du 7<sup>ème</sup> arrondissement
- 10.000 € d'une fondation agissant sous l'égide de la Fondation de France
- 39.442 € encaissés de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France pour remboursement de paiements faits aux entreprises au titre des travaux réalisés en 2007 et 2008 dans l'aile Est du temple de Pentemont.
- 688 € d'une association de la paroisse

ainsi que 732 € de produits financiers nets des frais bancaires (200 €) ainsi que 355 € de produits divers.

À ces **578.407 € de recettes de trésorerie** (470.498 € ordinaires et 107.909 € extraordinaires), il convient d'ajouter :

- la subvention reçue de l'Union Nationale pour charges pastorales (76.869 €),
- les ressources DRAC - aile Est qui ne seront pas utilisées (44.659 € - 39.442 €)
- les avantages en nature pour 6.732 €
- et divers ajustements pour 773 €

pour aboutir au total des **produits du compte de résultat de 667.998 €**

### Dépenses & charges :

- Les dépenses de fonctionnement ordinaires s'élèvent à 26.454 € en hausse de 3,4% par rapport à 2008.
- Les frais de personnel à 87.283 € progressent de 9,8% principalement suite à changement de périmètre et d'heures de travail (et non d'augmentation générale ou individuelle).
- Les coûts relatifs à *Paroles Protestantes* à 18.493 € restent stables à leur niveau élevé.
- Les dépenses divers ordinaires progressent de 4% à 33.978 € incluant une significative augmentation (+ 3.588 €) à 8.372 € de commissariat aux comptes.
- La cible totale versée à la région parisienne de l'Église réformée de France s'élève à 226.020 € dont 221.500 € de cible ordinaire (+ 3%) et 4.520 € extraordinaire correspondant à 25% du résultat ordinaire 2008 est le reflet de l'engagement de l'association auprès de l'Église réformée.
- Les dépenses ordinaires d'immeubles, à 70.915 € restent très stables (+ 1,8%) par rapport à 2008.

- Les travaux extraordinaires s'établissent à nouveau à un niveau élevé, puisqu'ils se montent à 142.773 €, ils ont représenté presque 23% des dépenses paroissiales totales et 36% des dépenses internes (cible régionale mise à part). Le Trésorier cède la parole à Martine Hillion, responsable des travaux, pour qu'elle en détaille la nature

- Rue Madame :

- A la suite d'une visite du *Bureau des établissements recevant du public* de la *Préfecture de Police* le 19 janvier 2009, des travaux importants ont dû être engagés rapidement pour permettre la poursuite de l'exploitation du bâtiment. En effet, les rapports de vérifications réglementaires ponctuels et périodiques par un organisme agréé n'étaient pas à jour (post travaux 1990 et périodiques). De même les dispositifs d'évacuation, les installations gaz, électriques, de désenfumage ainsi que les moyens de secours et l'ascenseur n'étaient pas conformes aux normes en vigueur actuellement.

A ce titre plus de 51.000 € de travaux ont été réalisés : plus de 15.000 € d'audits et expertises diverses, plus de 15.000 € en réalisation de locaux et en particulier un bureau pastoral et un secrétariat, 18.500 € de rénovations électriques et 2.500 € pour l'ascenseur.

- Par ailleurs divers équipements et réparations (dont des vitraux de la chapelle : 1.372 €) ont été réalisés pour près de 4.000 €.



- Rue de Grenelle :
  - Pour la fin de la rénovation complète de la cuisine : plus de 33.700 €
  - Pour l'équipement (tables, chaises, mobilier) des pièces du bâtiment et de la cuisine : 14.530 €
  - Pour la fin de la rénovation de l'aile Est : 38.894 €.
- Aucuns travaux n'ont été réalisés boulevard Raspail.
- Au titre des autres dépenses extraordinaires, on soulignera près de 4.000 € consacrés à la promotion du nouveau culte du dimanche soir, 11.500 € de dépenses afférentes à l'exercice 2008 et dépenses diverses.

A ces **dépenses de trésorerie de 621.410 €** dont 456.442 € ordinaires et 164.986 € extraordinaires, il convient

- D'ajouter :
  - les charges non encore réglées en terme de rémunérations pour 5.417€ - provisions pour charges patronales, avantages en nature (1.531 + 389 + 3.497)
  - La perte comptable du montant de la subvention DRAC qui ne sera pas appelée pour 5.223€
  - Et divers ajustements pour 1.527 € (199 + 1.750€ 422€)
- De retrancher les charges provisionnées pour 1.522 €
- De retrancher les dépenses de travaux immobilisés (103.331 €), et à l'inverse, d'ajouter la dotation aux amortissements pour 135.590 €
- De prendre en compte la rémunération des ministres mis à la charge (comptable) de notre association par la région de l'Église réformée de France (76.869 €) ainsi que leurs avantages en nature (3.235 €),  
pour aboutir au total des **charges du compte de résultat de 744.418 €**.

**Au final,**

- **la trésorerie qui était de 174.990,93 € à fin 2008 est à 131.962,27 € à fin 2009,**
- **le résultat comptable 2009 s'établit à 76.420,59 € négatif.**

## B. BILAN

Le total de bilan est resté très stable de fin 2008 (4.558.577,00 €) à fin 2009 (4.444.619,54 €).

A l'actif, la baisse de 113.957 € trouve son origine :

- Dans une baisse des immobilisations nettes (- 32.259 €), reflet d'une augmentation des acquisitions (+31.406 € par rapport à 2008) à 118.051 € mais d'une augmentation plus forte encore des amortissements (+ 45.732 par rapport à 2008) à 135.590 €,
- Dans une chute des comptes de tiers de 38.670 € à 8886 € (disparition du montant restant à recevoir de la DRAC),
- Dans la baisse de la trésorerie de 43.029 € qui s'établit à 131.962 €.

Au passif, on notera en particulier :

- Une baisse des fonds propres (- 76.421 €) strictement liée au résultat négatif de l'exercice,
- Une disparition des autres fonds associatifs, reflet de la fin de l'opération DRAC / aile Est du temple de Pentemont à peine compensée par la constatation d'un produit comptabilisé d'avance (5.000 € de la SACEM).

## C. NOTE ANNEXE AUX COMPTES

Celle-ci reprend les principes, règles et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes, indique en particulier dans les notes sur le bilan les éléments relatifs aux immobilisations et amortissements et dans les notes sur le compte de résultat l'analyse des charges et produits courants et exceptionnels.



### III / PRÉSENTATION DU BUDGET 2010

*Les progressions indiquées s'entendent, sauf mention expresse, par rapport au réalisé 2009.*

Le budget 2009 avait été élaboré dans le cadre du renouveau paroissial (bonne implantation de la nouvelle équipe pastorale, lancement du culte du soir, réouverture du temple de Pentemont après les travaux du bâtiment central et de la cuisine), dont les finances auraient pu bénéficier.

Pour autant, indiquait le Trésorier, *ne pas mésestimer les risques de moindre recettes contributives du fait de la crise économique qui sévit.*

Si la vie paroissiale a bien connu le renouveau espéré, et en particulier la croissance importante du nombre de participants aux cultes, celui-ci ne s'est pas encore totalement traduit dans les chiffres de l'année 2009.

#### **Recettes**

C'est pourquoi, indique François Schlumberger, le budget 2010 (et les projections 2011 et 2012), tout en restant porteur d'espoir, est établi prudemment.

Il est construit sur une augmentation des contributeurs de 5%, soit 17 personnes, et d'un quasi maintien de la contribution moyenne à 868 € soit, mécaniquement, une croissance des contributions nominatives à 330.000 € contre 316.370 € en 2008. Pour autant, on sait que les nouveaux contributeurs donnent en moyenne moins que les « anciens ». Le maintien de la contribution moyenne implique donc un effort renouvelé de ces derniers.

Pour les deux années suivantes, les projections tablent sur des évolutions similaires à celle de 2010, ce qui conduirait en 2012 à 420 contributeurs et 365.000 € de contributions nominatives.

Les collectes dominicales devraient encore progresser en 2010 de 9 % à 45.000 €.

Pour les dons après cérémonie, la prudence conduit à retenir, comme chaque année, un montant de l'ordre de la moyenne des trois années précédentes soit 11.000 €.

Les recettes immobilières de toutes natures sont prévues à 99.800 € dont 52.500 € en dons et remboursements ordinaires (prudemment à - 22%), 22.900 € en location de salles (prudemment à - 12%) dont 50% en ordinaire et 50% en extraordinaire ainsi que 24.400 € en locations d'appartements. La croissance de ce poste résulte en particulier d'un rapprochement du prix de marché pour l'appartement du 4<sup>ème</sup> étage de la rue Madame ainsi que de nouvelles mises en location dans le cadre d'une stratégie précisée par Basile Schlumberger, responsable du personnel, à l'examen du poste frais de personnel.

Pour la journée de paroisse, l'objectif est fixé à 12.000 € soit + 12,6%.

Un montant de 65.000 € est inscrit au budget en matière de dons exceptionnels :

- De la SACEM, d'ores et déjà encaissé, 5.000 € affectés aux concerts spirituels du temple de Pentemont
- De l'association d'entraide de la paroisse (ELP) d'ores et déjà encaissé, 15.000 € permettant de contribuer aux travaux d'intérêts communs de cette association paroissiale et de notre association (en particulier pour l'amélioration réalisée et à venir de l'accueil pour les repas dominicaux de la rue de Grenelle)
- D'une fondation agissant sous l'égide de la Fondation de France pour 10.000 €
- De deux associations de la paroisse pour 5.000 €
- D'une première tranche de subvention à obtenir de la Ville de Paris pour 30.000 €.

Avec des produits financiers nets des frais bancaires de 800 € le **total des recettes s'inscrit à 563.600 € (- 2,6%) dont 481.150 € ordinaires (+ 3,1%) et 78.450 € extraordinaires (- 27,2%).**



## Dépenses

Les dépenses totales s'établiraient à **569.950 € (- 8,3%) dont 484.700 € ordinaires (+6,2%) et 85.250 € extraordinaires (- 48 %)**.

Les dépenses de fonctionnement ordinaires s'élèveraient à 27.000 € (+ 2,0 %).

Les frais de personnel totaux à 115.000 € pour 2010 progressent très significativement (+ 35%).

Cette augmentation est le reflet d'une modification assez radicale dans l'organisation de la paroisse que le Trésorier demande à Basile Schlumberger, responsable des salariés, de présenter, en intégrant l'évolution également significative du poste de location d'appartement figurant en recette du budget.

Trois considérations principales ont conduit le Conseil presbytéral à innover en la matière :

- La professionnalisation de plusieurs fonctions que la paroisse doit pleinement et souvent règlementairement assurer:
  - Comptabilité d'engagement (en plus de la comptabilité de trésorerie plus compréhensible) soumis à l'examen d'un commissaire aux comptes
  - Respect, pour l'ensemble des bâtiments accueillant du public, de règles plus nombreuses et plus « compliquées »
  - Gestion humaine et administrative des salariés, plus nombreux
  - Dossiers de demandes de subvention de plus en plus compliqués à remplir
  - Gestion des relations avec le propriétaire du temple de Pentemont (la Ville de Paris) et les Monuments Historiques, et
  - Outils informatiques de communication (site internet, envoi de mailing en grand nombre et newsletter) et de gestion des fichiers ;
- La taille de la paroisse, qui doit encore (un peu) évoluer pour ne former qu'UN depuis la fusion intervenue en 2005, son ambition de croître en nombre et en foi et l'accent mis sur l'accueil ;
- Le fait qu'entre 2010 et 2012, des compétences et du temps mis « à la disposition » de l'association vont disparaître.

Pour faire face à ces évolutions, le Conseil presbytéral a décidé de procéder au recrutement d'un Secrétaire Général, personnel d'encadrement, à plein temps et à la modification du dispositif de secrétariat intégrant en particulier un bénévolat de plusieurs personnes assurant l'équivalent d'un mi-temps.

Avec ce nouveau dispositif en année pleine (2011) et les autres salariés (accueil / gardiennage / ménage, organistes), le poste personnel pourrait s'établir à 150.000 € maximum charges comprises à comparer auréalisé 2009 de 87.300 €.

Les coûts relatifs à Paroles Protestantes à 8.800 € connaissent une forte chute de plus de 50% peut-être trop « ambitieuse » et que, paradoxalement, le Conseil ne souhaite pas absolument voir atteinte. En effet, le Conseil presbytéral a décidé de modifier la politique d'abonnement en la matière. Alors que jusqu'à présent tous les paroissiens étaient « mécaniquement » abonnés (sauf ceux qui demandaient spécifiquement à ne pas recevoir ce journal), seuls les paroissiens qui en feront la demande seront, toujours sans obligation de règlement, abonnés. Ils resteront incités à l'être puisqu'un courrier spécifique leur a été adressé en ce sens.

Les dépenses diverses ordinaires qui comprennent des éléments aussi différents que les postes École Biblique, Évangélisation, Assurance, Mission / Réception, Impôts et taxes et divers (dont les coûts de secrétariat aux comptes) diminuent de 6 % à 31.900 €. Par ailleurs, 1.750 € d'avances reçues fin 2009 seront remboursés en 2010.

Les dépenses diverses extraordinaires à 15.000 €, qui font plus que doubler par rapport à 2009, intègrent 5.000 € pour les concerts spirituels, 2.000 € de subvention exceptionnelle pour l'Auditoire, 5.000 € de frais de communication pour les cultes ainsi que 3.000 € de réserve de précaution.

La cible totale versée à la région parisienne de l'Église réformée de France s'élèvera à 232.000 € dont 228.500 € de cible ordinaire (+ 3,2 %) et 3.500 € extraordinaire correspondant à 25% du résultat ordinaire 2009.



Les dépenses ordinaires d'immeubles, à 73.500 € progressent de 3,6%.

Les dépenses extraordinaires pour travaux dans les immeubles à 65.000 € ont été déterminées comme une résultante : ce qui est financièrement possible mais hélas pas ce qui serait souhaitable. A la demande du Trésorier, Martine Hillion, responsable des travaux précise que :

- au titre de la suite (mais pas fin) des travaux découlant de la visite de sécurité de la Préfecture de Police rue Madame, sont prévus presque 20.000 € (local poubelle et réseau VMC en sous-sol)
- rue Madame également, est prévu un changement, partiel ou total, des tuyaux de fontes (13.750€), des placards dans la salle Calvin de même nature que ceux de la salle Agapé (5.000 €) ainsi que divers aménagements plus modestes (4.850 €)
- rue de Grenelle, est prévue une enveloppe de 7.000 € pour une atténuation phonique de la sacristie ainsi que divers aménagements plus modestes (2.650 €) ;
- A noter également tant pour la rue Madame que la rue de Grenelle un diagnostic obligatoire pour vérifier la continuité des ondes radios électriques pour 1.172 € en attendant d'éventuels aménagements plus coûteux !
- Enfin, une somme comprise entre 5.400 € (au minimum) et 12.800 € (s'il n'y a pas de dépassements sur les autres postes de travaux) sera consacrée à la rénovation du site internet de la paroisse.

#### **MESURE DE LA SOLIDARITE D'ERPL VIS-A-VIS DE LA REGION PARISIENNE ET DE L'ER**

Le Trésorier, sur base des informations concernant l'association et l'ensemble des paroisses de la région parisienne communiquées dans un des documents adressés aux membres de l'association, souligne que :

Mesuré par le montant de la cible versée à la Région parisienne, l'association versant quelques 230.000€ par an, ceci correspond à plus de trois pasteurs (et charges de fonctionnement afférentes) selon les mesures de la région.

Mais sachant qu'en moyenne de 2005 à 2008, la part des recettes ordinaires internes (ROI) et externes (ROE) consacrée à la *cible* (48,8%) est plus faible de 8 points que la moyenne des paroisses de la région parisienne (57,1%) ceci représente un « **manque à verser** » **annuel à la région de 35.000 €**

Ce qui est cohérent avec le fait que, sur la même période, 58,3 % des recettes ordinaires internes (ROI) sont consacrées aux dépenses locales (DL), alors qu'en moyenne en région parisienne ce sont « seulement » 46,5% qui y sont consacrées. Pour être dans cette moyenne, nous aurions dû **dépenser moins pour nos dépenses locales quelque 35.000 € chaque année**

Les modifications auxquelles il est procédé, en matière de personnel, vont accentuer cette tendance de solidarité insuffisante. L'association, année après année, s'engage sur une croissance de cible plus importante que celle qui lui est « proposée » par le Conseil régional. La création de la fonction Secrétaire Général doit permettre, croissance de notre Église en nombre (et en foi) voulant, d'accentuer ce phénomène de rattrapage de solidarité.

#### **IV / CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES**

Pour le compte de Monsieur Denis Duchesne, Commissaire aux Comptes, Monsieur Paul-André Bolgert donne lecture de son rapport général sur les comptes annuels et de son rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Le Réviseur, Monsieur Paul-André Bolgert, confirme la conformité des documents présentés à l'Assemblée générale et de l'*État Récapitulatif* transmis à la Région pour l'UNACERF avec ceux certifiés par le Commissaire aux compte



## V/ DÉBAT AVEC L'ASSEMBLÉE

- Plusieurs paroissiens s'interrogent sur les modalités du choix d'un **Secrétaire Général** et les conséquences, notamment financières, de son recrutement pour la paroisse, tout en précisant que ce projet leur apparaît très positif.

Le Trésorier répond que le Secrétaire Général arriverait idéalement en septembre, mais que rien n'est décidé à l'heure actuelle, de façon à ce que le Conseil puisse prendre le temps nécessaire dans ce recrutement à l'évidence délicat.

Il précise que les frais de personnel totaux ont été estimés en année pleine à 150.000 € maximum, contre 87.000 € actuellement, sans Secrétaire Général. Il est possible que le candidat retenu accepte une rémunération inférieure que celle budgétée du fait de son engagement dans le milieu protestant.

Pour financer, en partie, cette hausse des charges de personnel une majoration des recettes patrimoniales et plus spécifiquement des locations de logements a été inscrite au budget. Cette majoration ne concernera pas, au-delà des révisions régulières au titre de l'inflation, les tarifs de mise à disposition et location des salles. Elle s'appliquera « seulement » aux logements et a été d'ores et déjà acceptée par les locataires concernés. Le Trésorier souligne que même avec cette hausse, les loyers resteront très significativement en dessous des prix du marché.

- Un paroissien indique que, sans contester la décision proposée par le Conseil presbytéral, il encourage les paroissiens à conserver leur abonnement à **Paroles Protestantes** en faisant la demande auprès du secrétariat de paroisse, afin de soutenir le journal qui est actuellement en difficulté et dont 5% des recettes proviennent des abonnements de Pentemont-Luxembourg.

La Présidente et le Trésorier s'associent à cet appel et soulignent d'une part qu'il a été écrit à tous les paroissiens que le journal sera envoyé *sans réticence aucune et avec joie* à tous ceux qui en feront la demande et que d'autre part, le Conseil régional et l'équipe de Paroles Protestantes seront conviés (culte ou autre manifestation) à venir eux-mêmes assurer la promotion du journal auprès des paroissiens.

- Plusieurs paroissiens remercient le Trésorier pour la clarté de son exposé. L'un d'eux alerte l'assemblée sur la **baisse du nombre des cotisants**, qui doit être interprétée comme un signal.

Le Trésorier répond que le Conseil presbytéral a pour sa part vu ce signal, même s'il peut être un peu relativisé du fait de l'arrivée des retardataires répondant aux courriers du 13 janvier. C'est aussi aux paroissiens de l'entendre, car ce sont eux, par leur présence aux cultes et par la communication qu'ils en font à l'extérieur de la paroisse, qui peuvent inverser la tendance.

- Une responsable de la Cimade dit son admiration pour le travail accompli et la lisibilité de la présentation financière. Elle transmet les remerciements des travailleurs sans papiers en grève, récemment accueillis par la paroisse pour la préparation de leurs repas. Elle fait part, toutefois, de son malaise face à la **politique de location des salles** et suggère que cela puisse être démobilisant pour les paroissiens.

Le Trésorier souligne la rapidité avec laquelle les deux associations, culturelle et d'entraide, ont réagi dans cette affaire et remercie la responsable de la Cimade pour ses remerciements ! Il rappelle que les tarifs pratiqués concernent exclusivement les mises à disposition et locations pour les utilisateurs extérieurs à la paroisse. Bien évidemment, les groupes et organismes de la paroisse comme la Cimade, ne paient rien.

Concernant les organismes extérieurs, le Trésorier répond en précisant que :

- la demande de dédommagement étant systématique, elle assure un traitement équitable à tous les utilisateurs de locaux. La rigueur dans le suivi systématique des procédures permet d'avoir une situation claire vis-à-vis de l'administration fiscale.
- Les tarifs de mise à disposition permettent juste de couvrir les coûts comme en témoignent les déclarations fiscales annuelles auxquelles l'association procède.
- S'il fallait modifier à la baisse les tarifs pratiqués, ce serait tout ou partie des 104.000 euros encaissés (en 2009) qui disparaîtraient. Quelle dépense faudrait-il supprimer, a dû concurrence ? La cible régionale qui permet de rémunérer les pasteurs ?



• Des paroissiens s'expriment sur le **Projet d'Église**, qu'ils qualifient d'impressionnant, complet et synthétique, tout en soulignant :

- que si chacun doit pouvoir s'impliquer dans une **activité**, il n'en faut pas moins un effort de centralisation afin d'éviter la démobilité. Francis Sykes répond que son exposé des activités laisse une très large place au travail d'organisation du Conseil presbytéral.
- que si l'accueil tient une place centrale dans ce projet, **l'ouverture vers le monde extérieur** pourrait être accentuée. Marie-Pierre Cournot répond que le Conseil a travaillé dans cette voie, en liaison avec l'association d'entraide, ELP, et que cette ouverture prend bien en compte le diaconat. Le Président d'ELP, Bruno Ralay- Ranaivo, ajoute que l'Entraide a choisi cette année de bâtir la rencontre avec les autres Églises. Une responsable de la Cimade annonce par ailleurs le projet d'accueil des étrangers par des paroissiens et lance un appel aux volontaires parmi l'assemblée.
- que le grand défi est **l'accueil des jeunes**.

La Présidente donne rendez-vous à l'assistance, lors de la prochaine Assemblée Générale de mars 2011, pour examiner ensemble la **mise en œuvre de ce projet d'Église** et envisager les développements complémentaires qui sembleraient souhaitables.



## VI / VOTES

### **Première résolution**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Trésorier au nom du Conseil presbytéral sur sa situation financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.*

*L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil presbytéral au cours de cet exercice et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.*

*En conséquence, l'Assemblée Générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral ainsi qu'au commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix (contre).

### **Deuxième résolution**

*L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de 76.420,59 € de l'exercice clos le 31 décembre 2009 intégralement au report à nouveau.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième résolution**

*L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2010 et entendu les explications du Trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 5 voix (1 contre, 4 abstentions).



## VII/ RAPPORT D'ACTIVITÉS

### **1. TRAVAUX DU CONSEIL PRESBYTERAL ET PRINCIPAUX THEMES TRAITES :**

*Depuis son renouvellement, lors de l'Assemblée générale de mars 2009, le Conseil presbytéral a tenu douze séances ordinaires, dont une au cours d'un week-end de retraite au mois de septembre.*

#### **Les principaux thèmes traités :**

- Finalisation du Projet d'Église, autour du thème central de l'accueil. Le Conseil a accordé une attention particulière à l'accueil des nouveaux (facilitation de leur prise de contact avec la paroisse grâce au papillon sur la feuille de culte et à la personne en charge de contacter rapidement chaque nouveau, dîner des nouveaux, présence de conseillers lors des mariages...).

Les objectifs de la première étape de ce projet ambitieux ont été diffusés par une affiche, sous forme d'un bateau vieux gréement, réalisée par les membres du Conseil et affichée dans les deux lieux de culte. La réflexion du CP s'est prolongée par la mise en place de la seconde étape, dans la perspective de faire croître notre paroisse en foi et en nombre, mais aussi de permettre à chacun de s'y sentir bien et de servir dans la joie.

- Mise en place de la nouvelle organisation des cultes avec installation du culte du soir rue Madame et transfert « complet » du culte du matin tous les dimanches rue de Grenelle.

- Une réflexion de grande ampleur sur la gestion de la paroisse a amené le Conseil à proposer la création d'un poste de Secrétaire général, susceptible de répondre aux besoins croissants de la paroisse en matière de gestion (financière, fiscale, immobilière, salariale ...) et de relations avec les pouvoirs publics et les institutions (Ville de Paris, Ministère de la Culture, Monuments Historiques ...) afin d'épauler les Conseillers dans certaines de leurs tâches.

- Le Conseil a procédé à la création d'une Commission Communication, qui a réfléchi aux moyens d'accroître la visibilité de notre paroisse dans le monde protestant et au-delà. Sur sa proposition, en liaison avec la Commission Culte, elle a notamment reçu pour mission de réfléchir à la redéfinition et à la présentation de notre site Internet, ainsi qu'aux modalités de l'accueil rue Madame.

- Une charte de coopération ponctuelle avec la SACEM a été signée pour participer au développement des activités musicales en semaine et mettre en valeur nos lieux de culte.

- L'organisation de cultes découverte (première le 24 janvier 2010) a confirmé qu'il existe, dans la région parisienne, une réelle demande pour des cultes réformés ouverts à un public nouveau.

- Mise en conformité de nos locaux : gestion et suivi du dossier de la préfecture de Police. Réalisation des travaux nécessaires.

- Révision et mise à jour de certaines des procédures en cours (mise à disposition des salles, mise à jour du fichier de la paroisse).

### **2. VIE ECCLESIALE**

- *Cultes dominicaux.* Depuis le 11 janvier 2009, un culte est célébré chaque dimanche à 18h30 au temple du Luxembourg. Après 8 mois de transfert progressif et attentif, le culte du dimanche à 10h30 est lui célébré, également chaque dimanche, au temple de Pentemont (depuis le 6 septembre 2009).



- *Cultes dits de « rassemblement »*. Ils réunissent, chaque deuxième dimanche du mois, celles et ceux qui ne peuvent assister fréquemment au culte. Ils sauront que ce dimanche-là, ils pourront y participer avec leurs enfants et ainsi, retrouver des amis. Environ une fois sur deux, les enfants participent à l'intégralité du culte, comme le culte parents enfants sur le thème de Soukkot le 8 novembre 2009 et celui de Noël le 13 décembre 2009.

- *Reconnaissance du ministère du Conseil presbytéral*, profondément renouvelé, ainsi que du conseil d'administration de l'Entraide (ELP), au cours du culte de rentrée (dimanche 13 septembre).

- *La chorale* de la paroisse en tournée dans l'Est de la France pendant le week-end de Pentecôte. Concerts à Belfort et à Valentigney. Concert aux chandelles, au temple de Pentemont, le 11 décembre 2009. *Enregistrement d'un CD de cantiques* pour le dernier recueil « Alléluia ».

- *Installation du pasteur Célestin Kiki*, secrétaire général de la CEEVAA (25 octobre).

- *Conférence et événements artistiques de l'Auditoire* dans nos deux temples : Trois séries de conférences du samedi matin, à large audience, se sont déroulés rue Madame au cours du premier semestre 2009. Un colloque sur le thème de l'impact de la pensée de Jean Calvin aujourd'hui a eu lieu au temple de Pentemont, ainsi que deux « concerts et parole ». Autant de manifestations qui contribuent au rayonnement de la paroisse.

### 3. PARTAGE DE LA PAROLE

- *Moyenne observée de fréquentation des cultes* : 180 personnes par dimanche (moyenne de 117 personnes pour le culte du matin ; 63 pour le culte du soir).

- *Poursuite des groupes d'étude biblique et de partage spirituel* : "Partage Alpha" (suite du parcours Alpha de l'automne 2008), nouveau « Parcours Alpha » à l'automne, Groupe théologique "Oméga", Groupes d'études bibliques et œcuméniques.

- *Une année supplémentaire de catéchisme*. Les adolescents auront désormais 4 années de catéchisme, de la classe de 5<sup>ème</sup>, jusqu'en seconde. Mise en place : rentrée 2010.

### 4. ACTES PAROISSIAUX

Baptême .....	21 (dont 17 enfants ; 4 catéchumènes)
Catéchumènes accueillis à la Cène ...	12
Mariages .....	6 (4 au temple, selon la liturgie réformée ; 2 à l'église, selon la liturgie catholique romaine, avec participation de l'Église réformée)
Services funèbres .....	18 (5 de protestants "recensés" et 13 protestants "non recensés")

### 5. STATISTIQUES PAROISSIALES

Membres connus de la paroisse ...	1 014 (hors <i>enfants</i> et <i>amis</i> )
Membres électeurs .....	607
Foyers connus .....	679
Enfants inscrits à l'école biblique.	23
Enfants inscrits à l'éveil (jardin biblique)	3
Catéchumènes .....	36
Catéchèse d'adultes .....	60
Inscrits à des groupes de jeunesse	30
Louveteaux & éclaireurs .....	75 et 12 responsables
Chorale .....	70 choristes

**Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le modérateur déclare close l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église réformée de Pentemont-Luxembourg.**



## Composition du Conseil au 7 avril 2010

### Bureau

Président	Marie-Pierre COURNOT	fin de mandat en 2015
Trésorier	François SCHLUMBERGER	fin de mandat en 2012
Adjoint au Trésorier	Basile SCHLUMBERGER	mandat renouvelable en 2015
Secrétaire	François-Xavier ROMANACCE	mandat renouvelable en 2015
Pasteur	Jean-Paul MORLEY	
Pasteur	Simon WIBLÉ	

### Conseillers

Alain BONNET	fin de mandat en 2012
Dominique FOUGEIROL	mandat renouvelable en 2015
Jean HERR	mandat renouvelable en 2012
Martine HILLION	mandat renouvelable en 2015
Philippe OLIVIERO	mandat renouvelable en 2015
Takako MULLER	fin de mandat en 2012
Francis SYKES	fin de mandat en 2015
Denis VERREY	mandat renouvelable en 2012

## Pièces jointes

### Rapport général du Commissaire aux Comptes :

- le rapport de Monsieur Denis DUCHESNE,
- le compte de résultat 2009,
- le bilan au 31 décembre 2009,
- la note annexe aux comptes 2009.

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

### Les autres documents présentés en Assemblée Générale :

- **L'état de synthèse** des finances de l'association (2005 → 2010),
- **Le réalisé de l'année 2009 et le budget de l'année 2010** (en regard du réalisé 2008, du budget 2009) et les perspectives 2011 et 2012) en flux de trésorerie,
- **Le tableau de suivi des travaux** réalisés et inscrits aux budgets.